



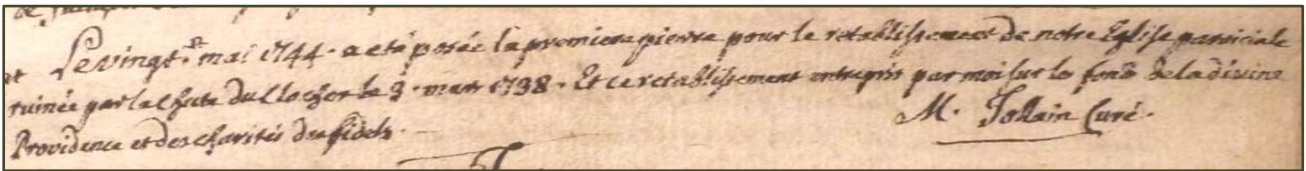
L'église Saint-Agnan, l'épreuve des siècles

(2^{ème} partie)

Souvenez-vous... L'église Saint-Agnan s'est écroulée le 3 mars 1738 et les paroissiens, qui ont sollicité en vain le secours financier du Roi, s'emploient à réunir des fonds pour sa reconstruction.

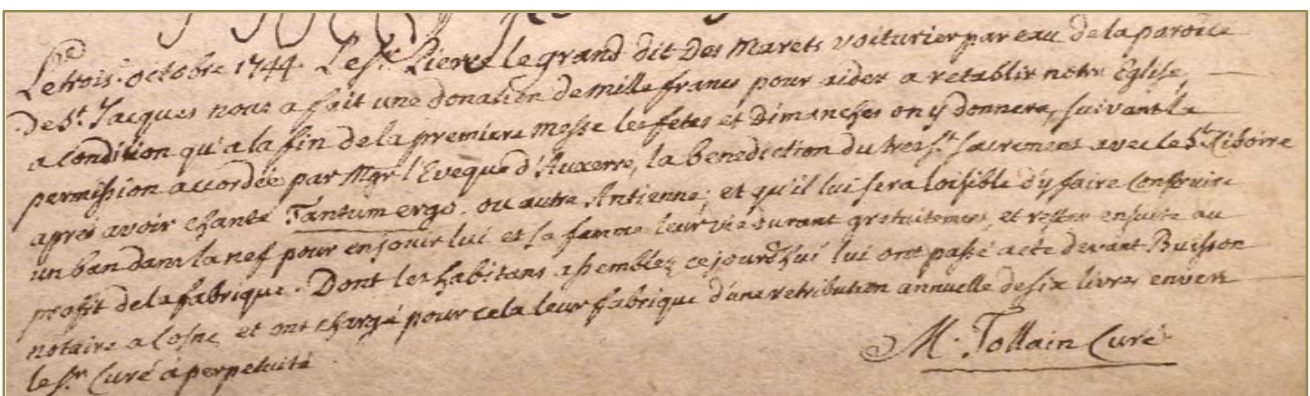
En attendant, les offices religieux sont célébrés dans la petite chapelle du couvent des Bénédictines, rue Saint-Agnan. Toutefois, étant donné l'exiguïté des lieux, tous les fidèles ne peuvent pas y assister.

Le 20 mai 1744, la première pierre de la nouvelle église est enfin posée. Le curé Jollain précise que « ce rétablissement a été entrepris par moi sur les fonds de la divine Providence et des charités des fidèles. »



GG 25 – Extrait du registre paroissial de l'église Saint-Agnan, 20 mai 1744

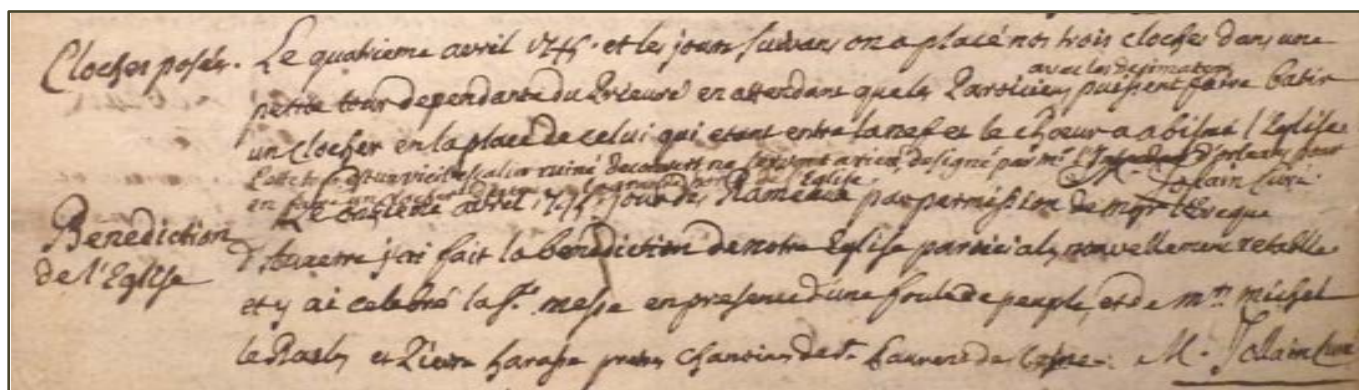
Un seul bienfaiteur nous est connu : en octobre 1744, le curé Jollain rapporte que Pierre Legrand, voiturier par eau, « a fait une donation de mille francs pour aider à rétablir notre église, à condition qu'il lui sera loisible d'y faire construire un banc dans la nef pour en jouir lui et sa femme leur vie durant gratuitement. »



GG 25 – Extrait du registre paroissial de l'église Saint-Agnan, 3 octobre 1744

Le 4 avril 1745, les trois cloches rescapées de l'effondrement de l'église sont installées dans une petite tour toute proche, en attendant que les paroissiens

puissent rebâtir un nouveau clocher. Une semaine plus tard, le curé Jollain « fait la bénédiction de notre église paroissiale nouvellement rétablie et y célèbre la Sainte Messe en présence d'une foule de peuple. »



GG 25 – Extrait du registre paroissial de l'église Saint-Agnan, 4 et 11 avril 1745

Le 19 février 1750, la première pierre du nouveau clocher est posée « par M Rameau, président de l'élection de Gien et subdélégué de M l'Intendant d'Orléans en cette ville de Cosne, en présence de M Guillaume Bailli, échevin, et Bernard Rousseau, procureur fabricien en charge. »



GG 26 – Extrait du registre paroissial de l'église Saint-Agnan, 1750

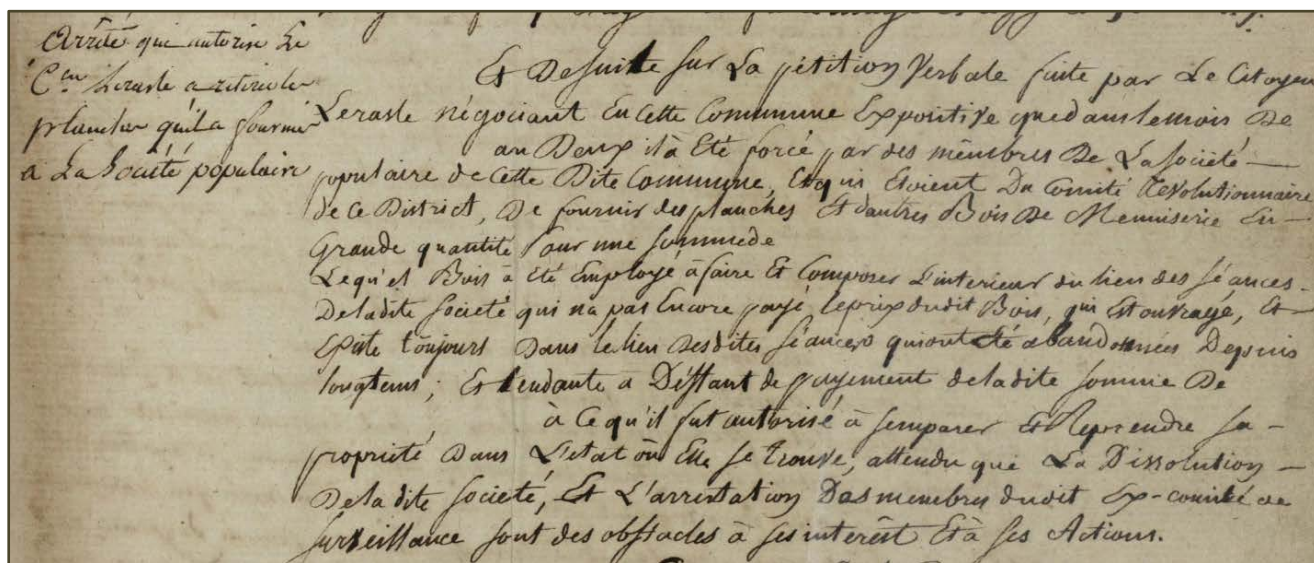
Une quarantaine d'années plus tard, l'église Saint-Agnan se retrouve plongée en pleine tourmente révolutionnaire. Le témoignage de l'abbé Imbert s'avère à nouveau précieux pour évoquer cette période troublée.

Le 12 juillet 1790, les députés votent la Constitution civile du clergé. En contrepartie de la nationalisation des biens de l'Église, ils garantissent un revenu aux membres du clergé et décident qu'ils seront désormais élus par les citoyens et devront prêter serment à la Nation, au roi et à la Constitution. Le curé de Saint-Agnan prête serment mais quitte la paroisse en novembre 1791.

A partir de 1791, des assemblées de citoyens - les sociétés populaires - se forment un peu partout pour répandre les principes révolutionnaires et contrôler les municipalités. Sous la Terreur, elles sont chargées de veiller à la bonne application des mesures prises par le Comité de salut public : logement et ravitaillement des troupes, recensement des subsistances, surveillance des suspects, secours aux indigents...

A Cosne, la société populaire s'installe dans l'église Saint-Agnan : « en 1793, l'église fut pillée, profanée et fermée au culte comme toutes les autres. Elle devint le lieu de réunion de la société populaire. Ce fut à l'occasion des réunions de cette société que fut ouverte la porte carrée qui se voit au milieu du collatéral du nord.»

La société populaire de Cosne ne connut qu'une existence éphémère, comme le laisse entendre un arrêté du 20 juillet 1795, pris à la requête du citoyen Lerasle. « Forcé par les membres de la société populaire... de fournir des planches et d'autres bois de menuiserie en grande quantité... lequel bois a été employé à faire et composer l'intérieur du lieu des séances », le négociant n'a pas été payé. Il est donc autorisé à reprendre ses marchandises, attendu que « la société a été dissoute et les séances abandonnées depuis longtemps ».



1 D 4 – Arrêté de l'assemblée du conseil général de la commune, 2 thermidor an 3 (20 juillet 1795)

Reprenons le fil de la chronique historique de l'abbé Imbert. « Un peu plus tard, notre pauvre église devint une caserne ou plutôt une prison dans laquelle, dit un témoin oculaire, furent enfermés quatre ou cinq cents prisonniers de guerre allemands. Ce fut le comble de la désolation dans ce lieu saint. Les malheureux captifs les souillèrent de toute façon, enlevèrent les dalles tumulaires et toutes les autres, creusèrent dans le sol, soit afin de loger mieux, soit afin de faire des foyers. Toutes les encoignures, tous les recoins servaient à faire la cuisine ; c'était là aussi qu'on plaçait les chandelles ou les lampes. »

Le 27 juillet 1800, l'église est rendue à la paroisse par le Préfet de la Nièvre. Après quelques mois de réparation – et de nettoyage ! - « les habitants, avec une joie et un bonheur dont il est aisé de se faire une idée, célèbrent la fête de leur saint patron », le 17 novembre.

Près de deux siècles plus tard, en 1973, la découverte inopinée d'un portail du 15^{ème} siècle – aujourd'hui dissimulé aux regards par un coffrage en bois - permet d'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de l'église Saint-Agnan. Pour clore cette Cosnoisette, laissons la parole au regretté René Giblin, fin connaisseur et grand défenseur du patrimoine cosnois.

A l'église Saint-Agnan des travaux ont permis la découverte d'un portail du XV^e siècle

La découverte récente d'un portail gothique dans le porche de l'église romane de Saint-Agnan, à Cosne, pose de nombreuses énigmes aux amateurs de « vieilles pierres ».

Il semblerait cependant, d'après un document retrouvé par l'abbé Pabiot, qu'il existait au XV^e siècle une tour toute proche de la façade de l'église romane. Quand

la nef et le clocher de cette église se sont effondrés, au début du XVIII^e (1738) les cloches ont été mises à l'abri dans la tour et pour pouvoir passer ces cloches, on a « bûché » les deux bases des piliers de l'entrée ; ces deux entailles correspondaient au diamètre de la plus grosse cloche.

Ensuite, on construisit le clo-

cher actuel en l'appuyant d'une part sur la façade de l'église romane, d'autre part sur la tour. Et quand les cloches furent remontées, et le porche actuel terminé, on dissimula le portail gothique par une maçonnerie légère. Mais ce camouflage, fort heureusement, fut exécuté avec soin et, grâce à lui, on peut découvrir maintenant ce joyau du XV^e siècle.

Ce portail est constitué de deux piliers, moulurés, dont les bases comportent une bande sculptée de motifs gothiques ; et dont le haut se termine par un pinacle sculpté, avec un clocheton intermédiaire.

Partant des deux piliers, un arc ogif comporte dans sa voussure une suite de dix petits angelots sculptés, d'une grande finesse, avec des attitudes différentes, des chevelures différentes, portant tous une longue banderole et supportés par de petits euls-de-lampe. Cet arc est surmonté d'un grand arc en accolade se terminant par un fleuron richement sculpté et supportant à droite et à gauche, deux griffons (vraisemblablement) assez endommagés.

Le linteau est décoré d'un beau motif sculpté, qui fait poser à lui seul bien des questions : deux personnages centraux sont debout face à face, l'un des deux est une mère abbesse, avec la crosse. L'autre dame est-elle une donatrice, une sœur qui entre au couvent ? La dame de droite tient dans la main droite une étoile à huit branches, ou une fleur. de la main gauche, elle devait présenter un objet qui a disparu. Le personnage de gauche, soutient par sa main droite un épigraphe aux lettres sculptées en relief, qui est peut-être la règle du couvent... Deux petits angelots, debout, l'un à droite avec banderole sans texte visible, l'autre, à gauche, avec une banderole où l'on peut lire « Fides ».

Pour les curieux, on remarque sur les piedroits des insignes de compagnonnage gravés dans la pierre, et même une date « 1730 », gravure faite avant l'effondrement de l'église Saint-Agnan.

N.B. — Sur les dix angelots, huit sont parfaitement conservés.

R. GIBLIN
président des Sites
et Monuments

